

# Développement général du Château

Ce que l'on nomme aujourd'hui le Château de Neuchâtel n'est en réalité que la partie résidentielle maintes fois transformée d'un vaste ensemble seigneurial fortifié qui occupe toute la colline depuis le 11<sup>e</sup> siècle. La permanence de cette occupation, le développement des bâtiments et l'adaptation des locaux à des besoins changeants font de l'histoire de ce site une tâche complexe.

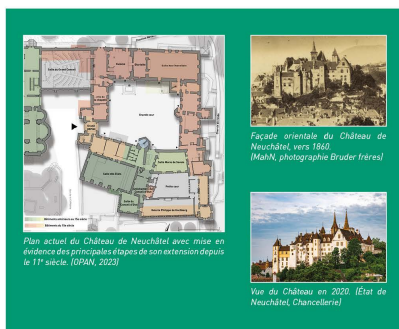
Bâtie sur le Seyon pour le roi de Bourgogne Rodolphe III peu avant 1011, la forteresse de *Novum Castellum* était destinée à surveiller le trafic du pied du Jura, ainsi que la route du Val-de-Travers. À l'emplacement du château actuel, les vestiges d'une vaste aula [grande salle] signalent que la forteresse assumait déjà d'importantes fonctions administratives.



Plan de situation du Château et des enceintes de la ville de Neuchâtel à la fin du Moyen Âge. (OPAN)



Vue aérienne de la colline du Château de Neuchâtel. (OPAN, photo Fabien Droz 2012)



Plan actuel du Château de Neuchâtel avec mise en évidence des principales étapes de son extension depuis le 11<sup>e</sup> siècle. (OPAN, 2022)



Façade orientale du Château de Neuchâtel, vers 1860. (M&N, photographie Bruder frères)



Vue du Château en 2020 (État de Neuchâtel, Chancellerie)

## 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles : architecture civile romane d'exception

Depuis la seconde moitié du 11<sup>e</sup> siècle, le site dépend en effet d'une influente famille originaire de Fenis dans le Seeland, bien introduite dans l'entourage des empereurs germaniques. Au milieu du 12<sup>e</sup> siècle, ces personnages se font appeler seigneurs de Neuchâtel et y bâtissent une résidence richement ornée adossée à l'ancienne aula.

Ce «palais roman» constitue les prémices d'un ambitieux projet géopolitique et architectural, qui se traduira en particulier par la construction de la Collégiale, l'émergence de la ville de Neuchâtel et l'accapement du titre comtal. Ces vestiges ont été conservés au fil des siècles et constituent aujourd'hui le plus bel exemple d'architecture civile romane en Suisse.



Maquette représentant l'acropole de Neuchâtel juste avant l'incendie de 1450. (Lalémieux, maquette Jean-Fred Boeké, photo OPAN)

## 15<sup>e</sup> siècle : un prestige renouvelé

Après une période moins flamboyante qui n'a laissé que très peu de traces matérielles, le 15<sup>e</sup> siècle donnera au Château son ampleur actuelle. La lignée des comtes de Neuchâtel a alors fusionné avec celle des comtes de Fribourg-en-Brisgau, des personnages riches et puissants, qui comptent parmi les grands du duché de Bourgogne.

Jean de Fribourg, puis Rodolphe et Philippe de Hochberg s'attachent à développer leur résidence de Neuchâtel sur le modèle des hôtels urbains de leurs pairs et bâtissent en particulier les trois ailes de la grande cour, avec leurs salles d'apparat à cheminées monumentales et leurs tourelles d'escalier vertigineuses. Ils dotent également le Château d'une chapelle seigneuriale, d'un grand portail aux imposantes tours et d'une galerie belvédère ouverte sur le panorama lacustre et alpin.

## 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles : un bâtiment symbolique mais vieillissant

Les souverains ne résidant plus à Neuchâtel depuis le début du 16<sup>e</sup> siècle, les usagers du Château ne feront ensuite que réaménager ou compléter les volumes hérités de la fin du Moyen Âge en fonction des besoins des différents utilisateurs. Traditionnel siège seigneurial, le Château continue d'incarner le pouvoir, puisque les principales assemblées d'Ancien Régime se tiennent dans la salle des États et que les gouverneurs disposent d'un appartement officiel.



Vue de Neuchâtel par Matthäus Merian, 1642. Aux côtés de la Collégiale et des tours de Déesse et des Prisons, les différents corps de bâtiments qui composent le château contribuent à la silhouette de la ville depuis le lac. (Œuvre sur cuivre tirée de Matthäus Merian, Topographia Helvetiae ... Frankfurt am Main, 1642)

Souvent délaissé par les représentants du prince au profit d'un logement en meilleure adéquation avec les usages et exigences de confort du moment, le Château est considéré en 1807 comme « très antique, peu solide, escarpé et sans dehors », alors que ses appartements ne sont plus jugés « logeables » pour un haut dignitaire. En sus de locaux administratifs, le bâtiment abrite également des équipements plus prosaïques comme les presses ou l'arsenal installés dans les anciens locaux d'apparat médiévaux.

## 19<sup>e</sup> siècle : siège de la République et renouveau médiéval

À partir de 1848, le nouveau régime républicain installe ses principaux organes au Château, ce qui se traduit en particulier par la construction de la salle du Grand Conseil en 1875 dans un goût historiciste et par l'installation de locaux administratifs dans les différentes ailes.

Le 19<sup>e</sup> siècle est également le moment de la redécouverte du Moyen Âge et de la valeur patrimoniale du Château, grâce aux recherches et aux publications d'érudits en histoire locale, ainsi qu'aux interventions de « conservation » des vestiges romans.

## 20<sup>e</sup> siècle : loger l'administration dans un monument historique

De 1905 à 1934, se déroule une grande campagne de travaux qui vise à réorganiser les locaux de l'administration cantonale tout en assurant la conservation et la mise en valeur du Château en tant que monument historique. Chargé du chantier, Charles-Henri Matthey, intendant des bâtiments de l'État, s'appuie sur des analyses archéologiques et des recherches historiques lorsqu'il intervient sur les parties anciennes. Pour les constructions nouvelles, il refuse le pastiche médiéval au profit d'un style « moderne » dialoguant avec les éléments anciens.

Au cours des années 1980, le mauvais état des façades va motiver une nouvelle intervention qui donne au château sa couleur blanche, tempérée par des encadrements de couleur ocre-jaune, un aspect qui renvoie à une tradition bien ancrée dans le bâti neuchâtelois depuis le 15<sup>e</sup> siècle. Le parti retenu en 2009 pour traiter l'aile romane en couleur ocre entend par contre distinguer le « palais roman » du reste du Château.

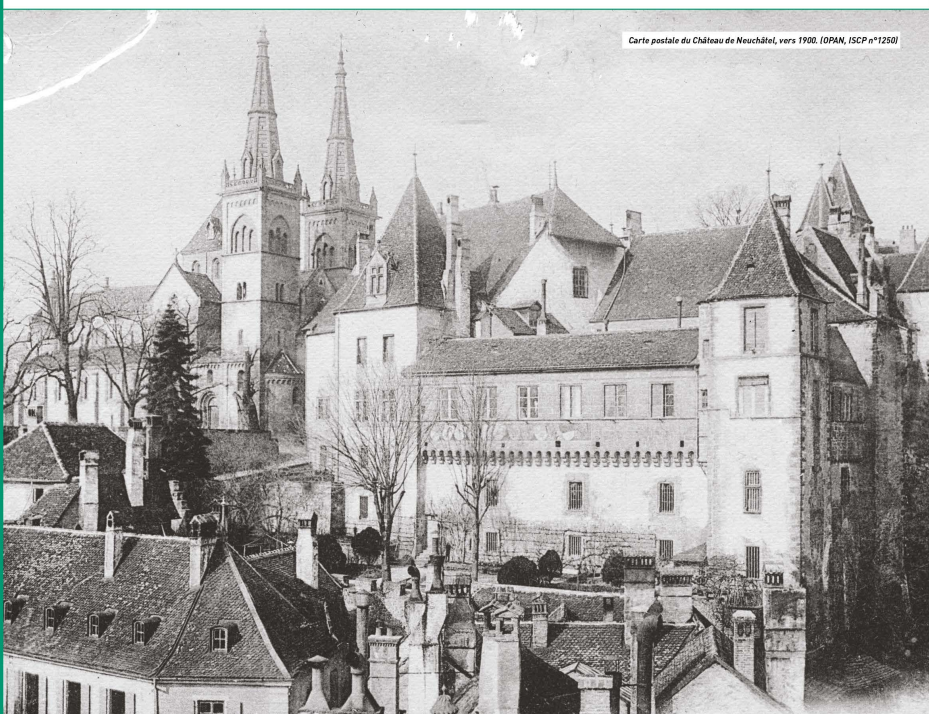


Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la coexistence d'une technologie contemporaine avec la conservation des éléments anciens est à l'ordre du jour, à l'image de la nouvelle dalle en béton armé coulée dans la salle des Chevaliers en 1925 ou des distributeurs de chauffage au sol posés en 1934 dans la galerie Philippe-de-Hochberg. (OPAN, fonds ISCP n°3052 et n°3480)



Le chantier qui se déroule de 1905 à 1934 a pour but la rationalisation et modernisation des bureaux de l'administration cantonale. Le bureau du conseiller d'État Alfred Clotui et le secrétariat du Département des Finances en 1923. (OPAN, fonds ISCP n°2767 et 2770)

Carte postale du Château de Neuchâtel, vers 1900. (OPAN, ISCP n°1250)



# Le « palais roman » »

Les vestiges romans du Château de Neuchâtel constituent l'un des plus beaux ensembles d'architecture civile en Suisse et sont l'expression architecturale du succès des seigneurs puis comtes de Neuchâtel dans la seconde moitié du 12<sup>e</sup> siècle.

Depuis la seconde moitié du 11<sup>e</sup> siècle, le site de Neuchâtel dépend d'une importante famille originaire de Fenis, dans le Seeland, bien introduite dans l'entourage des empereurs germaniques. Au milieu du 12<sup>e</sup> siècle, ces personnages se font appeler seigneurs de Neuchâtel et y bâtissent une résidence richement ornée. Il s'agit là des prémices d'un ambitieux projet géopolitique et architectural, qui se traduira en particulier par la construction de la Collégiale, l'émergence de la ville de Neuchâtel et l'accaparement du titre comtal.



La cheminée d'angle de l'étage inférieur de la camera romane. (MAHNE / OPMAN, photo Stefano Iori 2006)



L'entrée de l'aula et la façade de la camera. (OPMAN, photo Patrick Jegg 2010)



La fenêtre qui s'ouvrait dans le mur oriental de l'ancienne camera, lors de sa découverte en 1913. (OPMAN, fonds ISCP n°6199)

## Les vestiges du 12<sup>e</sup> siècle ou les précieux indices de l'existence d'un « palais roman »

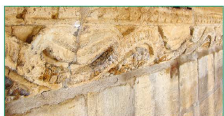
Dans l'aile sud du Château, les vestiges de l'époque romane permettent de restituer à l'emplacement de l'actuelle salle des États une vaste construction, l'*aula* ou *Grande Salle*, contre laquelle était adossé le logis seigneurial aux façades partiellement conservées.

Le niveau inférieur de l'*aula* était accessible par un portail monumental à archivoltes supportant l'escalier d'honneur conduisant au bel étage. Le logis comprenait deux niveaux de chambre, chacune équipée d'une élégante cheminée d'angle. Il était surmonté d'un étage belvédère caractérisé par ses claires-voies et desservi à l'est par un escalier privatif supporté par un haut pilastre à chapiteau décoré de feuilles. Cet ensemble réalisé en pierre est d'autant plus remarquable qu'à cette époque, les constructions, y compris dans les châteaux, étaient en grande partie constituées de matériaux légers, bois et colombages.

## Un décor de prestige

La découverte de colonnes torsadées à chapiteaux zoomorphes et d'un manteau arrondi de cheminée à arcatures atteste de l'existence d'une *Grande Salle* particulièrement ostentatoire, à l'image des façades conservées du logis, ornées d'éléments sculptés et sans doute rehaussées de couleurs. Les décors conservés étaient alors hautement significatifs pour leurs commanditaires. On y trouve par exemple :

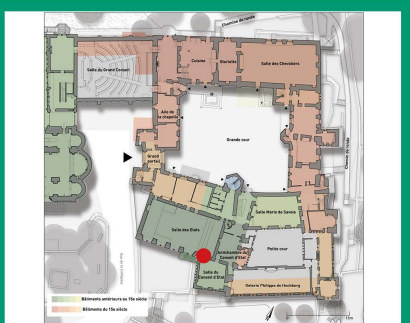
- des rinceaux de vigne chargés de lourdes grappes, principale richesse de la région ;



- deux animaux attachés par le même collier, peut-être des chiens évoquant la vénérie, activité seigneuriale par excellence ;



- un cavalier armé à la manière du 12<sup>e</sup> siècle, archétype du preux dont s'inspirent les premiers blasons des seigneurs de Neuchâtel ;



Bâtie sur le Seyon pour le roi de Bourgogne Rodolphe III peu avant 1011, la forteresse de *Novum Castellum* occupait toute la colline et comprenait à l'emplacement du Château actuel une vaste *aula* (grande salle) accueillant d'importantes fonctions administratives.

Au 12<sup>e</sup> siècle, les premiers seigneurs de Neuchâtel transforment l'ancienne *aula* en une résidence richement ornée, presque un palais, caractérisée par ses sculptures de style roman et sa situation de belvédère.

Au nord et à l'est de ces constructions, les actuelles grande cour et petite cour étaient vraisemblablement encloses d'un mur peu élevé, dessinant des espaces dépourvus de constructions maçonnées jusqu'au 14<sup>e</sup> siècle.

- des aigles et des fauves, symboles de force, de sagesse et de cruauté ;



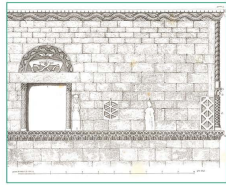
- des sirènes, rappelant peut-être la nécessité du combat à mener contre la tentation ;

- un personnage dans la position de l'orant, entouré de deux représentations animales, évocation possible d'une figure biblique.

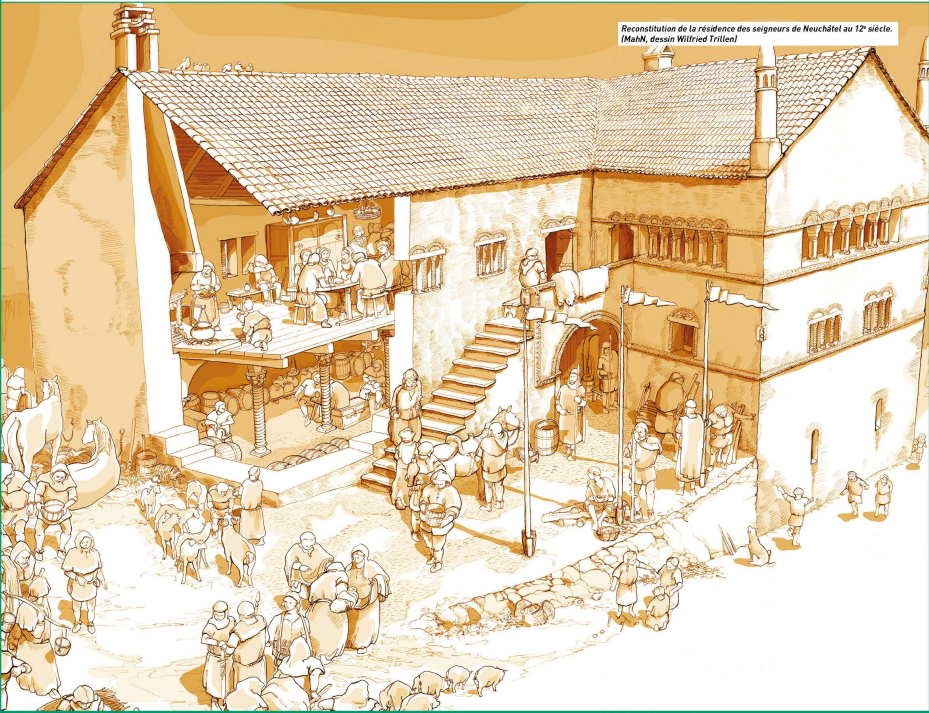


## Un intérêt patrimonial précoce

Au moment de leur redécouverte au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, les vestiges de la résidence romane jusqu'alors cachés derrière un bâtiment de pressoir de la fin du 15<sup>e</sup> siècle ont été faussement attribués à la forteresse bâtie peu avant 1011 par le roi de Bourgogne Rodolphe III sous le nom de *Novum Castellum* et dont il fait la réclame en la qualifiant de *regalissimam sedem*. C'est pourtant grâce à cette confusion que les Neuchâtois, flattés, consentirent dès 1866 à conserver et à mettre en valeur ce qui constitue aujourd'hui le plus bel exemple d'architecture civile romane en Suisse.



Relièf de la « fenêtre aux chiens ». (Frédéric Dubois de Montgeroux, Les Monuments de Neuchâtel, Zurich, 1852, pl. LI)



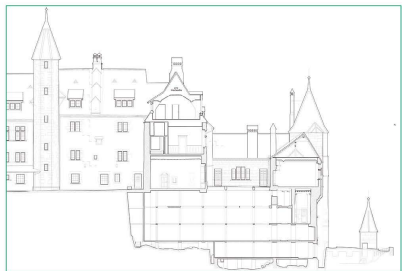
Reconstitution de la résidence des seigneurs de Neuchâtel au 12<sup>e</sup> siècle. (MAHNE, dessin Wilfried Trittel)

# Le « palais de cristal »

**Étroitement liées à l'exercice du pouvoir et logées au cœur du Château depuis le 15<sup>e</sup> siècle, les Archives de l'État occupent – pour quelques années encore – un étonnant « palais de cristal » aménagé lors de la grande restauration du début du 20<sup>e</sup> siècle.**

Depuis bientôt mille ans, les archives conservent le patrimoine écrit de l'État de Neuchâtel et sont étroitement liées à l'exercice du pouvoir, puisqu'elles lui garantissent sa sécurité juridique et administrative, ainsi que sa mémoire. Si les archives ont longtemps été réservées à quelques ayants droit et amateurs d'histoire, l'accès public à ces documents est pleinement garanti depuis la création d'un service d'archives en 1898.

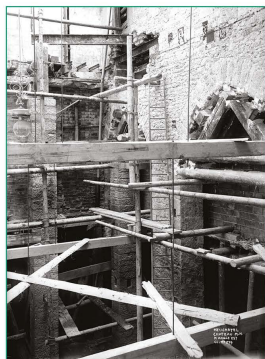
Disposer de locaux suffisamment spacieux, à l'abri de la lumière, du feu, de l'humidité et des vols constitue une exigence constante. D'abord conservées à la Collégiale, les archives sont regroupées au 15<sup>e</sup> siècle dans une salle voûtée de l'aile nord du château, la *Gloriette (Grotte ou Trésor)*. Elles y demeureront durant près de quatre siècles jusqu'à leur transfert dans leurs locaux de l'aile sud en 1887-1888.



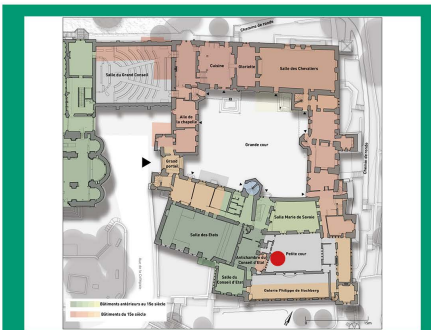
Vers 1913, l'excavation et les reprises en sous-œuvre nécessaires à l'installation de quatre niveaux de dépôts d'archives constituent un gigantesque chantier. (GAEN, coupe du château, relevé récent par le SBAI)

## Métal, béton et verre pour un palais de cristal

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, l'amélioration des conditions de conservation et l'extension des archives comptent parmi les motivations de la grande campagne de restauration du Château. Vers 1910-1912, l'aménagement de locaux conçus pour recevoir des archives illustre bien l'esprit de l'intervention qui cherche à réorganiser les espaces dédiés à l'administration cantonale tout en assurant la conservation et la mise en valeur du Château en tant que monument historique. Les éléments sculptés de l'ancien « palais roman » sont scrupuleusement documentés, puis intégrés à l'aménagement de la salle de lecture et des bureaux. À proximité immédiate, l'excavation de l'ancienne petite cour et la reprise en sous-œuvre de l'angle sud-est du Château permettent de créer une nouvelle structure de quatre niveaux de dépôts d'archives. Le recours à une ossature en béton armé, les étagères en fer avec rayonnages en bois, mais surtout les planchers en dalles de verre et le puits de lumière valent à cette réalisation l'appellation *palais de cristal*. Répondant aux critères de sécurité archivistique du moment, dotés d'un éclairage électrique, du chauffage central et d'équipements comme un ascenseur et un laboratoire photographique, les nouveaux locaux sont alors à la pointe de la modernité.



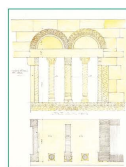
De nouveaux piliers sont édifiés sous la façade intérieure du portique est, la petite cour intérieure étant presque entièrement « comblée » au terme des travaux. (OPAN, fonds ISCP n°279, 1910)



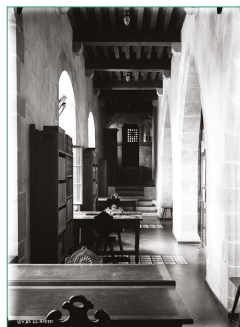
Bâtie sur le Seyon pour le roi de Bourgogne Rodolphe III peu avant 1011, la forteresse de *Novum Castellum* occupait toute la colline et comprenait à l'emplacement du Château actuel une vaste *aula* (grande salle) accueillant d'importantes fonctions administratives.

Au 12<sup>e</sup> siècle les premiers seigneurs de Neuchâtel transforment l'ancienne *aula* en une résidence richement ornée, presque un palais, caractérisé par ses sculptures de style roman et sa situation de belvédère.

Au nord et à l'est de ces constructions, les actuelles grande cour et petite cour étaient vraisemblablement encloses d'un mur peu élevé, dessinant des espaces dépourvus de constructions maçonnées jusqu'au 14<sup>e</sup> siècle.



Le chœur du début du 11<sup>e</sup> siècle est l'occasion de découvertes archéologiques d'envergure, à l'image de cette baie au riche décor sculpté, qui appartenait à la façade orientale de la résidence romane des premiers seigneurs de Neuchâtel. Les découvertes font en principe l'objet d'une documentation sous la forme de relevés et de photographies avant, pendant et après les interventions. (OPAN, fonds ISCP n°604, 1913, n°2519, 1922 et GAEN, 4TP classeur « Château de Neuchâtel, état reconstitué »)



La salle de consultation des archives en 1923. L'intégration des anciennes dispositions du château dans les aménagements plus récents expliquent la présence de structures parfois surprenantes. Les arcades actuellement visibles correspondent à celles qui supportaient le mur nord de la galerie Philippe de Hochberg au 15<sup>e</sup> siècle. (OPAN, fonds ISCP n°2721)

Après une cinquantaine d'années d'utilisation, le *palais de cristal* se révèle trop petit. Dès les années 1960, la production exponentielle de documents administratifs oblige les Archives de l'État à multiplier les dépôts externes. Son démantèlement dans le futur « Centre archives et patrimoine » à La Chaux-de-Fonds, prévu en 2027, permettra de résoudre ce manque de place.



Le système de planchers qui allie dalles de verre et structures de béton armé devait permettre à la lumière de pénétrer jusqu'aux étages inférieurs. (GAEN, 4SPHO-2.22, photo anonyme, avant 1923).

# La salle des États

**Des banquets des comtes de Neuchâtel aux délibérations du Grand Conseil, en passant par des fonctions judiciaires, la salle des États a toujours été le siège de l'exercice du pouvoir. Elle en impose par ses dimensions et son décor aux armes des souverains et des gouverneurs successifs de Neuchâtel.**

## L'aula des premiers seigneurs de Neuchâtel

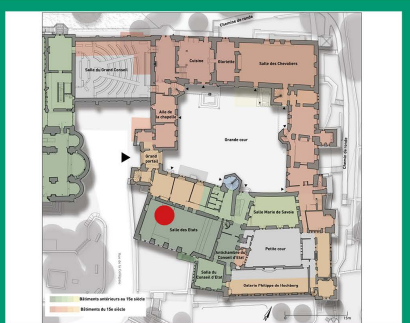
Bâtie sur le Seyon pour le roi de Bourgogne Rodolphe III peu avant 1011, la forteresse de *Novum Castellum* était dotée d'une vaste *aula*, siège de l'autorité publique. Au 12<sup>e</sup> siècle, elle constitue la *Grande Salle* de ce qui est devenu la résidence des seigneurs puis comtes de Neuchâtel. On y accédait par un escalier extérieur monumental supporté par un grand arc à archivoltes encore partiellement présent.



Reconstitution de la résidence des seigneurs de Neuchâtel au 12<sup>e</sup> siècle. (MahN, dessin Wilfried Trillen)



La découverte de colonnes torsadées signalent une Grande Salle particulièrement orientaliste. (OPAN, MahN, photo Stefano Iori 2006)



Bâtie sur le Seyon pour le roi de Bourgogne Rodolphe III peu avant 1011, la forteresse de *Novum Castellum* occupe toute la colline et comprend à l'emplacement du Château actuel une vaste *aula* (grande salle), qui constitue depuis le 12<sup>e</sup> siècle, le cœur de la résidence des seigneurs de Neuchâtel.

Dès le 14<sup>e</sup> siècle mais surtout durant la seconde moitié du 15<sup>e</sup> siècle, les comtes de Neuchâtel se lancent dans d'importants travaux d'agrandissement correspondant à la construction des bâtiments qui bordent la grande cour et la petite cour, au nord et à l'est de la résidence primitive.

Le Château dispose désormais :

- de trois nouvelles ailes qui flanquent la grande cour ;
- d'élégantes tourelles d'escalier ;
- d'une chapelle seigneuriale ;
- d'une galerie belvédère (la galerie Philippe de Hochberg) ;
- de salles d'apparat et d'appartements au goût du jour ;
- d'un monumental portail d'entrée.

Ces aménagements illustrent le désir qu'ont les seigneurs issus des familles de Fribourg-en-Brigau et Hochberg de donner au Château de Neuchâtel une magnificence et des équipements en rapport avec leur statut auprès des cours de Bourgogne puis de France.

## Le Grand Poille de la fin du Moyen Âge

Au milieu du 14<sup>e</sup> siècle, le comte Louis se lance dans une grande campagne de travaux. La salle des États devient alors la *Grand Poille* des comtes, salle d'audience et d'apparat confortablement tempérée par un grand fourneau à catelles.

Suite à l'incendie de la ville qui endommage sérieusement la partie sud du Château en 1450, les comtes de Neuchâtel entreprennent des travaux de reconstruction, qui culminent avec Philippe de Hochberg et Marie de Savoie entre 1487 et 1503. Ils sont à l'origine en particulier du ravalement des anciennes constructions romanes, dont celle de la salle des États, qui atteignent leur taille actuelle. Les armes des Bade-Hochberg et Savoie, qui figurent au-dessus de la porte de la salle, signalent que, comme le reste du Château, la *Grand Poille* est complètement réaménagé par le couple seigneurial. À l'image des aménagements conservés dans la salle Marie de Savoie, il y fait également poser des carreaux vernissés et réaliser des peintures murales aujourd'hui disparus.



Les armes des Bade-Hochberg et de Savoie surmontent la porte de la salle des États. (OPAN)

## La salle des Estaz de l'Ancien Régime

Au début du 17<sup>e</sup> siècle, la *Grand Poille* devient la *salle des Estaz* – du nom du tribunal des Trois États (Cour Suprême) organisée à la fin du 15<sup>e</sup> siècle par les seigneurs de Neuchâtel – et reçoit ses premières grandes armoiries peintes. La salle est progressivement embellie jusqu'à l'exécution en 1692 des armoiries des souverains et des gouverneurs par l'atelier Voetsang, des peintres sotois réputés. La série, associée aux portraits des souverains, est complétée au fur et à mesure du renouvellement des princes et de leurs représentants jusqu'à la révolution de 1848.



La salle des États vers 1860. (OPAN, fonds ISCP, n°38)



Depuis le 14<sup>e</sup> siècle, la salle jouit d'un chauffage, qui évolue au fil du temps à l'image du poêle démonté au début du 20<sup>e</sup> siècle au profit d'un chauffage central. (OPAN, fonds ISCP, n°139)



Durant un quart de siècle, la salle accueille le Grand Conseil républicain, et ceci jusqu'à la construction de ses propres locaux en 1875 ; la salle des États est depuis lors réservée aux séances du Tribunal cantonal.

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la salle des États connaît d'importantes transformations, au niveau du sol et du plafond notamment. L'aménagement présenté sur la photographie est celui de la cour d'assises. (OPAN, fonds ISCP, n°4189, photo Ernest Sauter)

Le 20<sup>e</sup> siècle apporte lui aussi son lot de modifications : le volume de la salle est agrandi en 1906 par l'abaissement du plancher et le remplacement du plafond en bois par une dalle en béton. L'histoire d'un lieu étant parfois composée d'aller et retours, une nouvelle intervention entend en 1973-1974 remédier à cette « erreur » pour revenir à un état proche de celui du 19<sup>e</sup> siècle.



La salle en 1975. (OAEN, INC, 132-1, 1975)



Un restaurateur d'art à l'œuvre en 1974. (OPAN)



Pour garantir la bonne compréhension du décor et de l'histoire neuchâteloise, des inscriptions (noms et dates) ont été ajoutées sous les armoiries en 1862, sur les indications de l'historien Georges-Auguste Matile. (OPAN)

Depuis 1875, la salle remplit des fonctions judiciaires, avec quelques rares exceptions comme l'accueil de la réunion de la Société d'histoire en 1923. (OAEN, 64P10-6.2, Photographie Genève, 1923)



# La galerie Philippe de Hochberg

**Voir et être vu, telle est la fonction de la « Grande Galerie », une adjonction apportée vers 1488 par Philippe de Hochberg et Marie de Savoie, seigneurs de Neuchâtel. Bien visible depuis la ville, la construction en pierre se détache en encorbellement sur les façades sud et est du Château et offre à ses utilisateurs une vue exceptionnelle sur le lac et les Alpes.**

## Jourir du panorama : une succession d'aménagements seigneuriaux

Dès le 12<sup>e</sup> siècle, la résidence romane est dotée d'un étage belvédère permettant de profiter du point de vue qu'offre la colline du château. Au 15<sup>e</sup> siècle, la lignée des comtes de Neuchâtel ayant fusionné avec celle des Fribourg, les nouveaux seigneurs s'attachent à donner au Château un confort et une prestance sur le modèle des résidences de leurs pairs. On leur doit en particulier la construction d'une loggia factuelle antichambre du Conseil d'État) en remplacement du belvédère roman détruit en 1450, suivie de l'édification d'une nouvelle galerie-belvédère en 1488.

Articulée par une tourelle au sud-est, l'étroite galerie, couverte d'une voûte lambrissée, pavée de carreaux de terre cuite vernissée aux armes de Bade-Hochberg et pourvue de cheminées, est largement ouverte par de grandes fenêtres à croisées. Elle est soutenue à l'extérieur par une série de consoles rapprochées évoquant une architecture militaire, à la manière du grand portail du Château bâti quelques années plus tard, alors que, du côté de la cour, elle repose sur un portique de grandes arcades. Ce genre d'aménagement purement récréatif et ostentatoire dominant la ville et le paysage est la marque d'un couple de seigneurs qui souhaite voir et être vu.

Un des carreaux de sol armoriés trouvés dans la galerie Philippe de Hochberg. (OPAN, fonds ISCP n°4283)



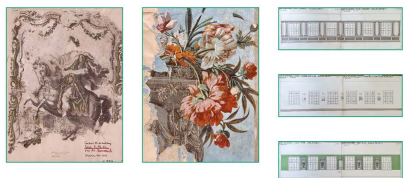
Quelques années plus tard, la visibilité de la galerie en fait un emplacement tout désigné pour y peindre les armoiries des douze cantons confédérés qui occupent Neuchâtel de 1512 et 1529.

Au fil du temps, les armoiries apposées sur le pavement de la façade au début du 16<sup>e</sup> siècle s'effacent. En 1898, un peintre zurichois est chargé de la reconstitution du décor: une intervention réalisée en prévision du Cinquantenaire de la République. (OPAN, fonds ISCP n°1111, photographie D. Mon et n°1066)



## Des appartements pour le gouverneur

Les souverains ne résidant plus au Château depuis le 16<sup>e</sup> siècle, la fonction prestigieuse de la galerie se perd. Elle est désormais intégrée aux appartements des gouverneurs et parfois d'autres notables, avant de répondre à divers usages, le besoin en locaux fonctionnels se faisant plus pressant.

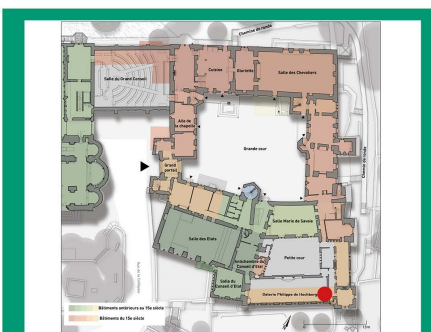


En 1933, Charles-Henri Matthey et son équipe de l'Intendance des bâtiments de l'État mettent au jour et documentent de nombreuses traces d'aménagements anciens. La galerie Philippe de Hochberg révèle ainsi les vestiges des décors peints et des revêtements en papier peint de différentes époques; simulation d'un appareil de pierre, puis d'une architecture à colonnettes, gravures décoratives (1764), riche décor floral (1799) et simulations de draperie (1836). (OAE, ATR, classeur « Château de Neuchâtel, état reconstitué »)

En 1836, la portion méridionale de la galerie est élargie et transformée avec la construction d'un nouveau mur nord, l'exhaussement du mur sud et la subdivision du volume en plusieurs locaux. Le nouvel espace intérieur équivalait désormais à plus du double de celui de la galerie d'origine, devenue difficilement perceptible.



Au 19<sup>e</sup> siècle, la galerie – le salon rouge en particulier – a servi à plusieurs reprises de lieu d'emprisonnement de notables neuchâtelois. Le 2 mars 1848, le Conseil d'État de l'Ancien Régime s'y retrouve confiné durant quelques heures, alors que les insurgés royalistes y entrent leurs adversaires républicains en 1854 avant de capituler. (OPAN, fonds ISCP n°571)



Bâtie sur le Seyon pour le roi de Bourgogne Rodolphe III peu avant 1011, la forteresse de *Novum Castellum* occupe toute la colline et comprend à l'emplacement du Château actuel une vaste *aula* (grande salle), qui constitue depuis le 12<sup>e</sup> siècle, le cœur de la résidence des seigneurs de Neuchâtel.

Dès le 14<sup>e</sup> siècle mais surtout durant la seconde moitié du 15<sup>e</sup> siècle, les comtes de Neuchâtel se lancent dans d'importants travaux d'agrandissement correspondant à la construction des bâtiments qui bordent la grande cour et la petite cour, au nord et à l'est de la résidence primitive.

Le Château dispose désormais :

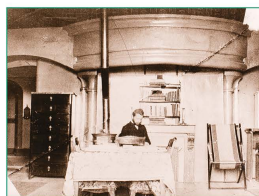
- de trois nouvelles ailes qui flanquent la grande cour ;
- d'élégantes tourelles d'escalier ;
- d'une chapelle seigneuriale ;
- d'une galerie belvédère (la galerie Philippe de Hochberg) ;
- de salles d'apparat et d'appartements au goût du jour ;
- d'un monumental portail d'entrée.

Ces aménagements illustrent le désir qu'ont les seigneurs issus des familles de Fribourg-en-Brigau et Hochberg de donner au Château de Neuchâtel une magnificence et des équipements en rapport avec leur statut auprès des cours de Bourgogne puis de France.

## Un lieu de réception

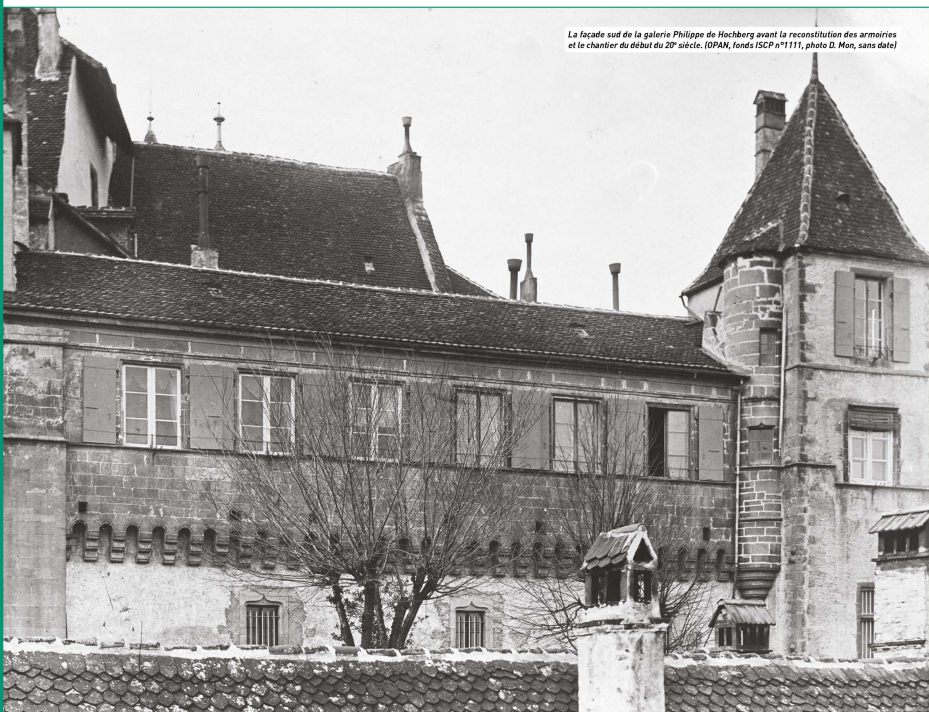
Devant le peu de substance historique originale, les responsables de la restauration du début du 20<sup>e</sup> siècle décident de rétablir le volume unique de la galerie Philippe de Hochberg, de redonner à la toiture et à la façade sud leur caractère « original ». Ils choisissent par contre de reconstruire une nouvelle fois le mur nord et d'y encastrer une cheminée monumentale provenant de l'ancien moulin de la Voûte à Serrières. Quant à l'aménagement actuel, il est le fruit d'une campagne de « rajustement » intérieur entrepris de 1982 à 1985.

Revenir à un état initial est parfois utopique, comme le montrant en 1932 le volume de la galerie délogé de ses cloisons et, en 1933, les gabarits rappelant l'emplacement initial du mur nord. (OPAN, fonds ISCP n°3988 et n°4204)



Le remplissage d'objets et d'éléments soigneusement démontés lors de la démolition ou de la transformation de bâtiments neuchâtelois est une pratique très usitée jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. La cheminée installée en 1932 provient en effet du moulin de la Voûte à Serrières, comme le montre une image de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. (OAE, 45PHO-5.16, photo anonyme, vers 1895)

La façade sud de la galerie Philippe de Hochberg avant la reconstitution des armoiries et le chantier du début du 20<sup>e</sup> siècle. (OPAN, fonds ISCP n°1111, photo D. Mon, sans date)



# La salle du Conseil d'État

**Belvédère seigneurial au 12<sup>e</sup> siècle, salle d'audience intégrée au logement du gouverneur sous l'Ancien Régime, l'espace qui accueille aujourd'hui les séances du Conseil d'État a connu plusieurs fonctions prestigieuses, en raison de son orientation favorable et de sa proximité avec le « Grand Poille » médiéval devenu la salle de réunion des assemblées de l'Ancien et du Nouveau Régime.**

## Belvédère au sommet du palais roman

Du 12<sup>e</sup> siècle au milieu du 15<sup>e</sup> siècle, l'actuelle salle du Conseil d'État était un belvédère à claires-voies occupant le sommet de la résidence seigneuriale romane, elle-même adossée à une grande *aula*, qui deviendra la Salle des États, dont l'extrémité orientale correspond aujourd'hui à l'antichambre du Conseil d'État.

## Exhaussement de l'ancien « palais roman » et réorganisation des appartements

Dès le milieu du 15<sup>e</sup> siècle, et en particulier à la suite de l'incendie de 1450 qui détruisit une grande partie du Château primitif, les comtes de Neuchâtel se lancent dans d'importants travaux de reconstruction qui culminent avec Philippe de Hochberg et Marie de Savoie entre 1487 et 1503. Les anciennes constructions romanes sont exhausées et atteignent leur taille actuelle, alors qu'à l'emplacement de l'actuelle antichambre du Conseil d'État est aménagé un espace d'agrément caractérisé par une loggia couverte d'une voûte d'ogive. Cette voûte aux armées de Bade-Hochberg et le plafond lambrissé de style gothique flamboyant aux armées de Philippe de Hochberg et de Marie de Savoie illustrent le désir qu'ont ces derniers de donner au Château de Neuchâtel, et en particulier à leurs appartements, une monumentalité et des équipements en rapport avec leur statut auprès des cours de Bourgogne puis de France.



Difficile à percevoir aujourd'hui comme un espace d'agrément, la loggia aménagée au 15<sup>e</sup> siècle par Marie de Savoie et Philippe de Hochberg, s'ouvrait sur une petite cour et jouissait d'une vue qui n'était pas obstruée par les bâtiments qui ferment aujourd'hui cette cour. (IOPAN, fonds ISCP n°371).

## Une salle d'audience pour le gouverneur

À partir du 16<sup>e</sup> siècle, les souverains de Neuchâtel issus de maisons européennes éloignées ne résident plus dans leur Château et se font représenter par un gouverneur. L'aile sud accueille désormais l'appartement officiel du gouverneur, avec la *chambre d'audience* située dans l'actuelle salle du Conseil d'État, précédée comme aujourd'hui d'une antichambre d'usage traditionnellement polyvalent. À l'étage se trouve la *chambre ordinaire*.

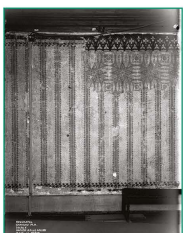
Le gouverneur est associé à un Conseil qui prend, dès 1580, le nom de Conseil d'État. Ce dernier seconde le souverain et son représentant, tout en se chargeant de l'administration et surtout de la justice.



Ses séances se tiennent vraisemblablement dans la salle des États (sauf en hiver), qui jouxte l'appartement du gouverneur.

L'antichambre en 1931. Les aménagements intérieurs et les circulations connaissent de nombreuses transformations. Il s'agit à chaque fois d'adapter les locaux aux besoins du moment. (IOPAN, fonds ISCP n°851)

Simulation de lecture, décor néogothique ou évocation de boiseries, la succession de papiers peints du 19<sup>e</sup> siècle retrouvés dans l'antichambre en 1912 rappelle le soin accordé à l'apparence de cet espace. (IOPAN, fonds ISCP n°375)

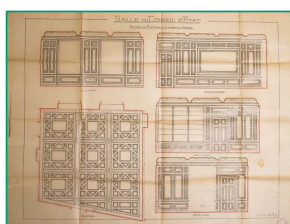


## Un espace réservé au Conseil d'État

Suite à la révolution de 1848, les locaux dévolus au gouverneur sont récupérés par les autorités républicaines, la salle des États accueillant pour un temps la nouvelle assemblée législative, le Grand Conseil.

En 1898, en prévision des festivités du Cinquantenaire de la République, le Conseil d'État regrette que le château ne renferme aucune «salle de style», «d'un certain cachet» ou «à caractère suisse» à montrer aux invités de marque. Le choix de cet aménagement suscite un débat stylistique nourri: faut-il retenir un style roman en harmonie avec la façade extérieure du «palais roman» ou privilégier un style Renaissance en lien avec les écussons reconstruits sur la façade sud de la galerie Philippe de Hochberg?

Au tournant des années 1940-1950, cette ambiance n'est plus en adéquation avec l'esprit du moment, conduisant au démontage des boiseries et au renouvellement complet du mobilier; le plafond du 19<sup>e</sup> siècle demeure en place jusqu'au milieu des années 1980.



Le don à l'État de Neuchâtel du fonds Béguin, regroupant le travail de trois générations d'architectes, a permis de retrouver la projet débattu en 1898. (OEN, fonds Béguin)

En 1898, le Conseil d'État choisit de siéger dans une ambiance néo-Renaissance inspirée d'exemples locaux comme la salle de l'hôtel de ville du Landseron. (IOPAN, fonds ISCP n°4187, photo Ernest Sauter, 1933)

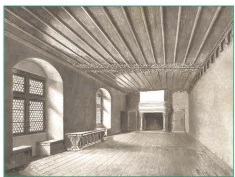


# La salle Marie de Savoie

À l'intérieur de ce «poille» (salle chauffée), connu aujourd'hui sous le nom de salle Marie de Savoie, subsistent les derniers vestiges des décors, jadis magnifiques, qui caractérisaient le Château à la fin du 15<sup>e</sup> siècle. Leur état fragmentaire témoigne par contre de 450 ans d'une reconnaissance en dents de scie.

La salle doit son nom actuel à Marie de Savoie, fille du duc Amédée IX et de Yolande de France, nièce de Louis XI et épouse de Philippe de Hochberg. Ce dernier compte parmi les serviteurs des ducs de Bourgogne, puis de la Couronne de France. Le couple seigneurial achève les travaux entrepris par leurs prédécesseurs et, à l'instar de ces derniers, s'attache à développer le Château de Neuchâtel sur le modèle des hôtels urbains de leurs pairs.

C'est vraisemblablement à l'archéologue Frédéric Dubois de Monperreux, un érudit neuchâtelois actif durant la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, que l'on doit la nomenclature des pièces d'apparat du Château: salle Marie de Savoie, salle des Chevaliers, etc. Il n'avait par contre pas connaissance de l'existence de décors peints. (Frédéric Dubois de Monperreux, Les Monuments de Neuchâtel, Zurich, 1852, pl. LXI)



## Un somptueux décor de la fin du 15<sup>e</sup> siècle

C'est de cette époque que datent les derniers vestiges de décors qui témoignent de la opiosité des intérieurs du Château à la fin du 15<sup>e</sup> siècle. On peut encore admirer aujourd'hui :

- un plafond en bois lambrissé sculpté de motifs gothiques flamboyants ;
- une cheminée monumentale, caractéristique des cheminées d'apparat des châteaux et des maisons patriciennes de la région ;
- quelques carreaux de pavage en terre cuite vernissée qui portent les armes de Bade-Hochberg, d'une part, et celles des Bade-Hochberg, de Neuchâtel et de Savoie, d'autre part.

À l'époque de sa splendeur, la pièce s'ouvrait largement sur la petite cour seigneuriale fermée au sud par la galerie Philippe de Hochberg et était ornée d'un décor peint à la réalisation extrêmement soignée. Aujourd'hui, on distingue encore sur la paroi nord et au-dessus de la cheminée :

- un personnage féminin à auréole se tenant devant une tenture tenue par deux anges ;
- une rangée de consoles peintes ;
- deux anges présentant un écusson aux armes de Bade-Hochberg écartelées de celles de Neuchâtel ; ils sont agenouillés sur un sol pavé de carreaux aux mêmes armes.

## Une postérité mouvementée

Lors de la découverte des peintures en 1911, cinq à six couches de badigeon recouvraient les fragments peints, rappelant que la pièce avait progressivement perdu son éclat initial au profit de fonctions utilitaires,



Subdivisée en plusieurs petites pièces, la salle Marie de Savoie a servi de logement à partir de 1868. L'huissier était le dernier localitaire en 1909. (IOPAN, fonds ISCP N°255, 1909)

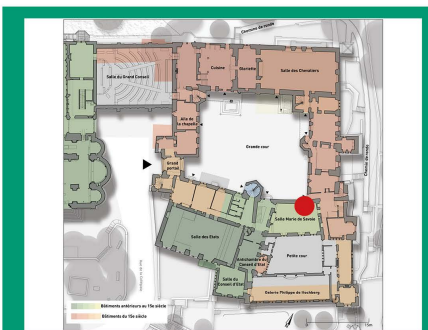
Au 20<sup>e</sup> siècle, trois campagnes de travaux illustrent bien la diversité des approches en matière de conservation-restauration et les risques de perte de substance qu'implique chaque intervention :

- la restauration du début du 20<sup>e</sup> siècle s'attache à rendre à la pièce ses volumes, ses percements et ses principaux attributs du 15<sup>e</sup> siècle ; les fragments de peinture sont mis au jour et intégrés au nouvel aménagement ;



Au terme de la restauration du début du 20<sup>e</sup> siècle, la salle retrouve son volume, sa cheminée, ainsi qu'une partie de son décor d'origine. L'agencement en salle des commissions hérite entre une ambiance néo-médiévale et la réponse aux besoins contemporains de l'administration. (IOPAN fonds ISCP n°4192, photo Ernest Sauter, 1933)

Le personnage féminin se tenant devant une tenture tenue par deux anges, avant la dépose des peintures en 1958. (Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, IOPAN, PP-NEG-5729-01, photo Fernand Perret)



Bâtie sur le Seyon pour le roi de Bourgogne Rodolphe III peu avant 1011, la forteresse de *Novum Castellum* occupe toute la colline et comprend à l'emplacement du Château actuel une vaste *aula* (grande salle), qui constitue depuis le 12<sup>e</sup> siècle, le cœur de la résidence des seigneurs de Neuchâtel.

Dès le 14<sup>e</sup> siècle mais surtout durant la seconde moitié du 15<sup>e</sup> siècle, les comtes de Neuchâtel se lancent dans d'importants travaux d'agrandissement correspondant à la construction des bâtiments qui bordent la grande cour et la petite cour, au nord et à l'est de la résidence primitive.

Le Château dispose désormais :

- de trois nouvelles ailes qui flanquent la grande cour ;
- d'élégantes tourelles d'escalier ;
- d'une chapelle seigneuriale ;
- d'une galerie belvédère (la galerie Philippe de Hochberg) ;
- de salles d'apparat et d'appartements au goût du jour ;
- d'un monumental portail d'entrée.

Ces aménagements illustrent le désir qu'ont les seigneurs issus des familles de Fribourg-en-Brisgau et Hochberg de donner au Château de Neuchâtel une magnificence et des équipements en rapport avec leur statut auprès des cours de Bourgogne puis de France.

- les utilisateurs de la salle n'apprécient plus l'aspect fragmentaire et vieillot du décor peint, l'intervention de 1958 cherche à conférer à la pièce davantage de modernité ; ce choix amène à la dépose (strappol) des peintures, les transformant en trois «tableaux» au prix d'une grosse perte de substance originale ; exposés dans la salle des Chevaliers durant quelques années, ils sont ensuite conservés dans un dépôt ;



Retirés du mur, les fragments de peinture du 15<sup>e</sup> siècle sont ensuite appliqués sur un nouveau support à base de gypse, avant d'être fortement surpeints. (IOPAN, 1978)



En 1958, le mur nord est doublé et la salle ornée d'un décor géométrique aux couleurs pastel qui n'épargne que le manteau de la cheminée. (IOPAN, 1978)

- les travaux entrepris en 1987-88 permettent aux peintures – tout au moins ce qu'il en reste – de retrouver leur emplacement d'origine, dans le cadre d'un nouvel aménagement qui cherche à faire dialoguer conservation des éléments originaux et création contemporaine pour les apports nouveaux.



# La salle des Chevaliers

Les dimensions et la prestance de la salle dite des Chevaliers illustrent la magnificence du Château de Neuchâtel durant la seconde moitié du 15<sup>e</sup> siècle, des années au cours desquelles l'ensemble est presque entièrement rebâti par les puissantes maisons de Fribourg-en-Brisgau puis de Hochberg.

Du 11<sup>e</sup> au 14<sup>e</sup> siècle, la résidence seigneuriale ne semble correspondre qu'aux seuls bâtiments situés au sud de la grande cour. Au nord de ces constructions, cette dernière était vraisemblablement enclosée d'un mur relativement peu élevé, dessinant une basse-cour polyvalente, visiblement dépourvue de constructions maçonnées.

Témoignant d'un intérêt précoce pour l'histoire médiévale et pour celle de la région neuchâteloise en particulier, l'historien Georges-Auguste Matile et l'archéologue Frédéric Dubois de Montperreux sont les auteurs de publications sur les monuments neuchâtelois. On leur doit sans doute les noms attribués aujourd'hui encore aux principaux locaux du Château, à l'exemple de la salle des Chevaliers (Frédéric Dubois de Montperreux, Les Monuments de Neuchâtel, Zurich, 1852, pl. LX).



## Une nouvelle salle d'apparat

Au milieu du 14<sup>e</sup> siècle, le comte Louis fait bâtir à l'emplacement de l'actuelle salle des Chevaliers une nouvelle grande salle dominant le Seyon : la grande salle de la cour de Monseigneur, dont deux grandes fenêtres à arc brisé signalent encore l'existence. Ce bâtiment est en grande partie démolí à l'occasion de la construction de l'aile nord actuelle à partir de 1434 par Jean de Fribourg. La nouvelle construction est organisée en trois parties, soit à l'ouest un ensemble comprenant garde-manger, cuisine et four, au centre l'écritoire voûté (l'actuelle *Gloriette*) et à l'est la nouvelle grande salle inférieure (la salle des Chevaliers). Cette dernière est surmontée d'une seconde grande salle équipée de latrines et couverte d'une voûte lambrisée culminant à près de 10 m de hauteur. Ces deux dernières pièces d'apparat et de représentation sont desservies par un escalier d'honneur logé dans une tour élanée à l'architecture raffinée ; elles sont toutes deux dotées de larges fenêtres à croisées à une extrémité, et d'une cheminée monumentale à l'autre.

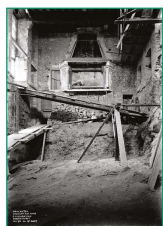


Après avoir été pressenti pour accueillir le Grand Conseil, l'imposant volume de la salle est subdivisé en plusieurs niveaux et locaux, sans tenir compte des vestiges plus anciens ; en 1923, les piédroits de la cheminée sont encore visibles des deux pièces différentes. (IOPAN, fonds ISCP n°2812, 20 août 1923 et n°2894).

## De l'oubli à la reconstitution

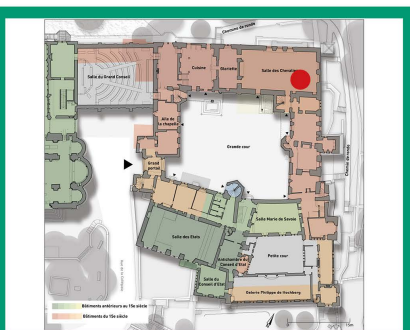
Déclassée, subdivisée et mutilée dès la fin du Moyen Âge, la grande salle remplit ensuite des usages aussi variés que ceux de pressoir et arsenal. La redécouverte de sa fonction et de son prestige d'origine lui vaut un regain d'intérêt au 19<sup>e</sup> siècle et l'appellation salle des Chevaliers.

Les travaux du début du 20<sup>e</sup> siècle sont également l'occasion de découvrir d'anciennes ouvertures murées et de mieux comprendre les différentes phases de développement du Château. (IOPAN, fonds ISCP n°3104)



Au cours des années 1920, des travaux de très grande ampleur redonnent à cet espace fragmenté son volume, remettent en valeur son plafond et sa cheminée et reconstituent des percements présumés historiques.

En 1925, les travaux entrepris pour remettre la salle en état et aux normes du moment sont de très grande ampleur. (IOPAN, fonds ISCP n°3007)



Bâtie sur le Seyon pour le roi de Bourgogne Rodolphe III peu avant 1011, la forteresse de *Novum Castellum* occupait toute la colline et comprenait à l'emplacement du Château actuel une vaste *aula* (grande salle), qui constitue depuis le 12<sup>e</sup> siècle le cœur de la résidence des seigneurs de Neuchâtel.

La fusion de la lignée de comtes de Neuchâtel avec celle des comtes de Fribourg-en-Brisgau est à l'origine d'un réaménagement assez remarquable de leur résidence neuchâteloise au 15<sup>e</sup> siècle. Le Château dispose dès lors d'un monumental portail d'entrée, de trois nouvelles ailes qui flanquent la grande cour, d'élegantes tourelles d'escalier, d'une chapelle seigneuriale, d'une galerie belvédère, de salles d'apparat et d'appartements au goût du jour.

Alors que la partie sud du Château est réorganisée, l'aile nord est entièrement rebâtie par Jean de Fribourg à partir de 1434 et partagée en trois espaces distincts :

- la garde-manger, cuisine et four à l'ouest ;
- l'écritoire (l'actuelle *Gloriette*, parfois appelé *Tresor* ou *Grotte*) ;
- la grande salle de la cour de Monseigneur (la salle dite des Chevaliers) à l'est.

À partir de 1953, l'ambiance pseudo-médiévale est renforcée par la présence de l'œuvre monumentale de Jules Girardet « Le pont de Thielle défendu par le Chevalier Bailloz », offerte par les Neuchâtelois de France et d'Espagne à la République pour son cinquantième, ainsi que par l'adjonction de halberdars et d'armures en 1973.

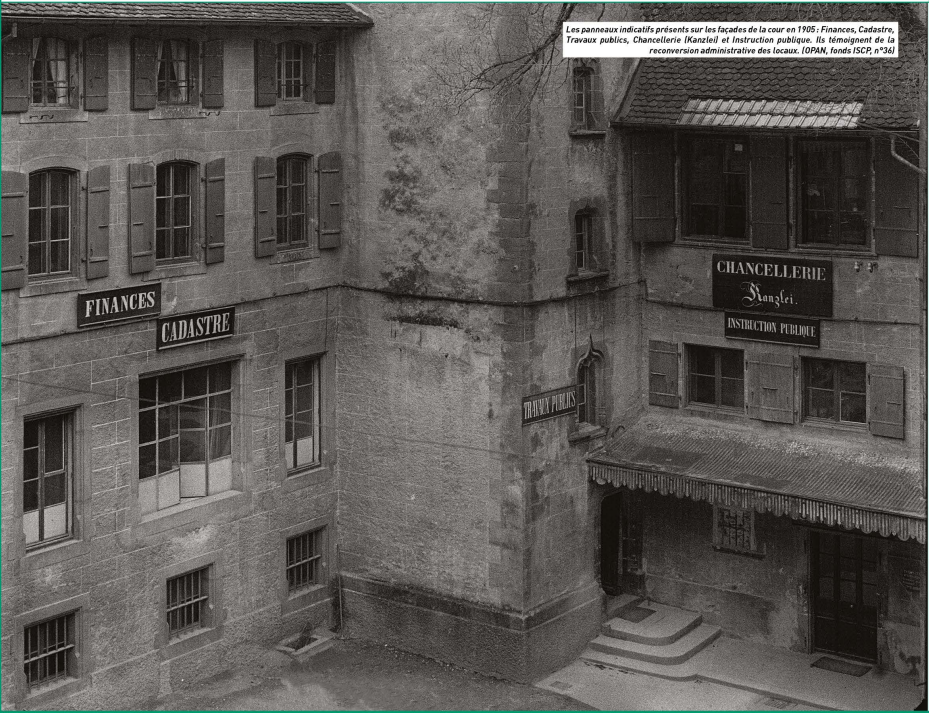


À une époque où les héros nationaux sont très en vogue, le tableau de Jules Girardet contribue à populariser une tradition sans grand fondement historique. Un vaillant Neuchâtelois du nom de Bailloz aurait héroïquement défendu le pont de Thielle – et par conséquent Neuchâtel – contre les Bourguignons en 1478. Il s'agit toutefois d'une légende dont les éléments amalgament diverses sources, parmi lesquelles la légende du chevalier Bayard défendant le pont du Gargliane. (IOPAN, fonds ISCP, n°18)

Depuis les années 1957-1960, la salle accueille également les portraits des conseillers et conseillers d'État, une démarche qui s'inspire de pratiques institutionnelles largement répandues. Après avoir été cantonnée à des peintures à l'huile sur toile, l'exécution de ces portraits est ouverte à d'autres techniques artistiques depuis 2002. La collection complète dépasse aujourd'hui la quarantaine d'œuvres.



Réalisé par Maurice Robert en 1959, le portrait du conseiller d'État André Sandoz inaugure en 1960 une tradition qui perdure aujourd'hui encore, celle de l'exposition des portraits des conseillers d'État sortants. Les œuvres plus anciennes sont conservées au sein des collections de l'État. (ISCNE, huile sur toile de Maurice Robert, 1959)



Les panneaux indicatifs présents sur les façades de la cour en 1905; Finances, Cadastre, Travaux publics, Chancellerie (Kanzlei) et Instruction publique. Ils témoignent de la reconversion administrative des locaux. (IOPAN, fonds ISCP, n°348)

# La Gloriette

Aménagée au 15<sup>e</sup> siècle pour abriter les archives, la **Gloriette** – parfois appelée **Trésor** ou **Grotte** – a longtemps renfermé les documents et les objets légitimant le pouvoir des seigneurs. C'est également l'un des endroits choisis par Henri II d'Orléans Longueville pour apposer ses armoiries au sein d'un superbe décor en trompe-l'œil.

Jusqu'au 14<sup>e</sup> siècle, la résidence comtale ne semble correspondre qu'aux seuls bâtiments situés au sud de la grande cour. Au nord de cet ensemble, cette dernière était sans doute enclosée d'un mur relativement peu élevé, dessinant une basse-cour polyvalente, visiblement dépourvue de constructions maçonnées.

## L'écriture ou le « coffre-fort » du Château

Comptant parmi les plus anciennes institutions neuchâteloises, les Archives de l'État sont étroitement liées à l'exercice du pouvoir, puisqu'elles garantissent sa sécurité juridique et sa mémoire. D'abord conservées à la Collégiale, les archives sont ensuite regroupées dans une salle voûtée de l'aile nord du Château au 15<sup>e</sup> siècle, la Gloriette. Utilisée jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle, le terme grotte dérive du grec *Kryptos*, qui signifie caché et désigne par glissement sémantique le lieu où l'on enferme les documents et objets précieux.

Entièrement maçonné et couvert d'une solide voûte, ce local à usage d'écriture et de trésor était éclairé par une unique fenêtre grillagée du côté de la cour et tempéré par les niches de plâtre des cheminées des pièces adjacentes. Uniquement accessible par une porte communiquant avec la grande salle de Monseigneur (l'actuelle salle des Chevaliers), ce véritable coffre-fort se voulait à l'épreuve du feu et des intrus.



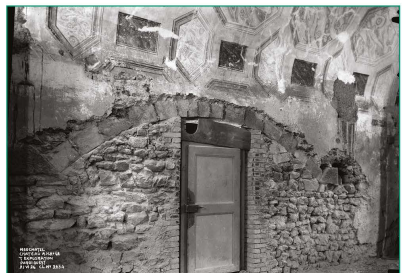
Les armes d'Henri II de Longueville et de Neuchâtel, peintes en 1649. (IOPAN, 2023)

## Un décor au message politique sous-jacent

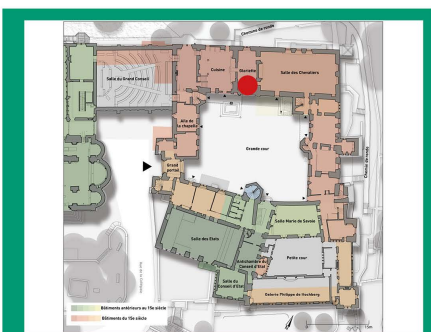


Déposé de sa fonction de « coffre-fort » et de centre des archives de l'État à partir de 1886, le local est vraisemblablement laissé à l'abandon durant quelques années. Le revêtement des murs et le décor en plâtre sont jusqu'à ce qu'une restauration leur redonne du lustre à la fin des années 1920. (IOPAN, fonds ISCP n°2743 et n°2744)

Alors que l'on ne sait que peu de choses sur les premiers aménagements du local, le 17<sup>e</sup> siècle nous a légué un superbe décor peint en trompe-l'œil, suggérant la présence d'une voûte enchâssée de médaillons de marbres aux formes variées. En faisant figurer en bonne place l'écu écartelé aux armes d'Orléans Longueville et de Neuchâtel, ainsi que la date « 1649 », Henri II affirme avec force sa légitimité comme souverain de Neuchâtel, ainsi que son plein soutien aux efforts de classement et d'inventaire des archives alors en cours.



Dégagés en 1920, les grands arcs de décharge rappellent la présence de cheminées dans les locaux adjacents et le souci des concepteurs de tempérer le local sans risquer l'incendie. (IOPAN, fonds ISCP n°3254)



Bâtie sur le Seyon pour le roi de Bourgogne Rodolphe III peu avant 1011, la forteresse de *Novum Castellum* occupait toute la colline et comprenait à l'emplacement du Château actuel une vaste *aula* (grande salle), qui constitue depuis le 12<sup>e</sup> siècle, le cœur de la résidence des seigneurs de Neuchâtel.

La fusion de la lignée de comtes de Neuchâtel avec celle des comtes de Fribourg-en-Brigau est à l'origine d'un réaménagement assez remarquable de leur résidence neuchâteloise au 15<sup>e</sup> siècle. Le Château dispose dès lors d'un monumental portail d'entrée, de trois nouvelles ailes qui flanquent la grande cour, d'élégantes tourelles d'escalier, d'une chapelle seigneuriale, d'une galerie belvédère, de salles d'apparat et d'appartements au goût du jour. Alors que la partie sud du Château est réorganisée, l'aile nord est entièrement rebâtie par Jean de Fribourg à partir de 1434 et partagée en trois espaces distincts :

- la garde-manger, cuisine et four à l'ouest,
- l'écriture (l'actuelle **Gloriette**, parfois appelé **Trésor** ou **Grotte**),
- la grande salle de la cour de Monseigneur (la salle dite des Chevaliers) à l'est.

Sans surprise, les espaces dévolus aux archives manquent à nouveau à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. En 1887-1888, les derniers documents quittent par conséquent la **Gloriette** pour des infrastructures plus spacieuses aménagées dans l'aile sud du Château.

Le bureau du chancelier occupe ensuite le local au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, avant que cet étonnant local voûté figure en bonne place au sein des salles historiques du Château en raison de la qualité de son décor.



Une fois le local restauré, la Gloriette retrouve une fonction administrative au cœur de l'État, puisqu'elle sert d'écrin au bureau du chancelier en 1931 et durant plusieurs décennies. (IOPAN, fonds ISCP n°2860)

En apposant au sommet de la voûte, les armes d'Orléans Longueville et Neuchâtel, accompagnées de la date 1649, Henri II rappelle clairement son autorité sur le Pays Neuchâtel. État en 1920. (IOPAN, fonds ISCP n°2743)



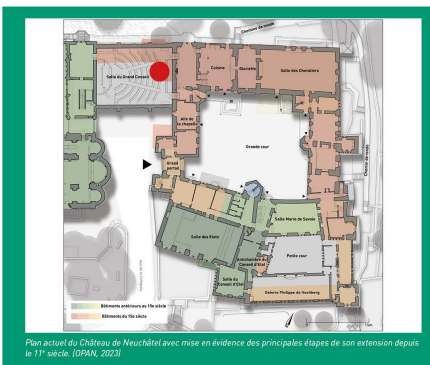
# La salle du Grand Conseil

Inaugurée en 1875, la salle du Grand Conseil a été construite par les architectes Alphonse Droz et James-Édouard Colin, dans le seul espace disponible à proximité immédiate du Château. L'organisation intérieure actuelle est le résultat de plusieurs remaniements, en 1898, 1950 et 1998 notamment.

Le Château est le symbole du pouvoir dans l'identité collective des Neuchâtelois depuis le Moyen Âge. De façon à asseoir sa légitimité en s'inscrivant dans une tradition bien établie, le gouvernement républicain y installe son siège et son administration dès la proclamation de la République, le 1<sup>er</sup> mars 1848. Dans un premier temps, l'Assemblée constituante, puis le Grand Conseil, investissent la salle des États, un espace qui se révèle rapidement trop exigü.



Vue de la façade sud. Les éléments décoratifs renvoient à l'architecture de la fin du Moyen Âge, un choix stylistique qui vise à une insertion harmonieuse du bâtiment entre la Collégiale et le Château. (OPAN)



Plan actuel du Château de Neuchâtel avec mise en évidence des principales étapes de son extension depuis le 11<sup>e</sup> siècle. (OPAN, 2023)

Le nombre des députés est soumis aux fluctuations de la population et/ou aux révisions du système électoral jusqu'en 2021, date à laquelle ce chiffre est arrêté à 100 représentantes et représentants du peuple.

- 1848 : 89 élus
- 1901 : 126 élus
- 1957 : 117 élus
- 2021 : 100 élus et élus

## Un nouvel écrin pour le Grand Conseil

À la fin des années 1860, les remaniements des abords de la Collégiale libèrent un espace idéalement situé à proximité immédiate du Château, l'emplacement dit des vieilles écuries. La construction de la nouvelle salle du Grand Conseil débute en 1872 sur des plans élaborés par Alphonse Droz, avec la collaboration de James-Édouard Colin. L'architecture aux références romanes et gothiques cherche le dialogue avec ses deux illustres voisins – le Château et la Collégiale –, alors qu'à l'intérieur le style néo-Renaissance renvoie à des idéaux démocratiques assez convenus.

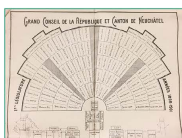


Insérer un bâtiment de la taille de la salle du Grand Conseil entre le Château et la Collégiale et lui assurer un éclairage naturel suffisant conduisent les architectes du 19<sup>e</sup> siècle à sacrifier une partie de la tour nord du portail. (OPAN, 2023)



Sur cette gravure du milieu du 19<sup>e</sup> siècle, le portail se présente encore dans ses dimensions d'origine. (Frédéric Dubois de Montperoux, Les Monuments de Neuchâtel, Zurich, 1852, pl. LXX)

Inaugurée le 15 novembre 1875, la nouvelle salle se présente de façon bien différente d'aujourd'hui : installée contre la paroi nord, le président faisait face à l'hémicycle, alors que le Conseil d'Etat et le bureau du Grand Conseil tournaient le dos à l'assemblée et que le public s'installait sur les tribunes latérales. Dès sa mise en fonction, la salle présente quelques défauts de conception (mauvaise acoustique et chauffage déficient), ainsi que des problèmes dictés par son emplacement (exiguïté des dégagements et éclairage unique depuis le sud).



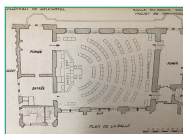
Distribution des places du Grand Conseil durant la législature 1898-1901, document annoté par le bureau de l'architecture cantonale, Auguste Ribaux, en 1900 probablement. (AEN, 17P 763, dos. 4)



Vue de l'hémicycle en 1912. Le mur nord est aveugle, permettant l'installation du bureau de la présidence, ainsi que de l'œuvre monumentale de Girardet dès 1898. (OPAN fonds ISCP n°410)

## Changer d'orientation

Au début des années 1950, la rotation d'un quart de tour de l'axe de la salle et la suppression de la galerie occidentale constituent les changements majeurs de la campagne de travaux ; cette mesure doit permettre de gagner des places et d'améliorer l'éclairage, en ouvrant des fenêtres au nord notamment. En matière d'ameublement et de décoration, le projet prévoit de rafraîchir et rajouter la salle sans remplacer complètement le mobilier. En 1998, la salle fait à nouveau « peau neuve », mais n'apporte pas de modifications aussi importantes que précédemment.



Projet de nouvelle distribution du mobilier de la salle, 1952. La campagne de transformation et de modernisation entend pallier les défauts de la salle en matière d'éclairage, d'acoustique et de confort, de façon à faciliter les travaux du Grand Conseil. (AEN, BDC, vol. 17, 1952, p. 463)



Les travaux entrepris confèrent désormais à la salle une modernité en accord avec l'esprit des Trente Glorieuses. (Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, DAV, FP-NEG-2742-01, photo Fernand Perret)

## Trois œuvres d'art, trois visions de la société

Quelles valeurs transmettre aux représentantes et représentants du peuple par les œuvres d'art qu'ils ont sous les yeux ? Alors que les députés siègent dans une salle aux murs nus durant un demi-siècle, ils font face au *Pont de Thielle défendu par le Chevalier Bailloid* dès 1898. Il s'agit d'une monumentale peinture d'histoire réalisée par Jules Girardet et offerte à l'Etat par des Neuchâtelois résidant à l'étranger.



« Le pont de Thielle défendu par le chevalier Bailloid » ou la glorification d'un héros national et d'un haut fait « patriotique ». (OPAN, 2023)

Jugée peu en phase avec la réalité du 20<sup>e</sup> siècle, l'œuvre de Jules Girardet est transférée à la salle des Chevaliers et remplacée en 1952 par *Travail et prospérité*, une tapisserie aux motifs abstraits de Georges Froidevaux. Depuis 1998, c'est *Opale*, une rangée de silhouettes translucides créées par l'artiste Marcus Egli, qui préside aux travaux parlementaires, en lieu et place de la tapisserie.



Le rappel de Marcus Egli aux élus et élus que leur mandat émane de l'ensemble de la population. (OPAN)

La tapisserie de Georges Froidevaux, une approche abstraite et colorée pour évoquer la valeur du travail. (Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, DAV, FP-NEG-5286-01, photo Fernand Perret)

